

HAUT DE FRANCE : DE LA MATIÈRE FÉCALE DÉTECTÉE DANS L'EAU POTABLE

Emmanuelle Jung, journaliste santé, publié le 07/10/2019 à 16:35

C'est lors d'un prélèvement réalisé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, que l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France a détecté l'impensable : une pollution d'origine fécale dans l'eau distribuée. La préfecture appelle les usagers de l'Oise à ne pas consommer l'eau de ce réseau.



Quinze communes du **nord-ouest de l'Oise** (60) sont concernées. Selon un communiqué de la préfecture de l'Oise, l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France (ARS) vient de signaler la présence d'une pollution microbiologique d'origine **fécale** dans l'**eau** censée être **potable**. La découverte a été faite à l'occasion d'un prélèvement réalisé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire par l'ARS le samedi **5 octobre 2019**. La **préfecture** invite ainsi les usagers à **ne surtout pas consommer l'eau** de l'ensemble du réseau exploité par le syndicat d'eau de Blargies (Oise), même bouillie pour tout usage alimentaire ou brossage des dents. Cette pollution, d'origine fécale, "rend l'eau distribuée impropre à la consommation humaine", annonce la préfecture. Elle reste néanmoins **utilisable** pour la vaisselle, lavage du linge ou encore l'hygiène corporelle.